WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

01

Situation géographique :	**Chemin qui relie l'avenue de la Croix du Sud et l'avenue du Capricorne**
Comité :	**Capricorne - Pléiades- Constellations**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**Mars 2017**

2. Cycliste

Constat : La sortie du chemin qui relie l'avenue de la Croix du Sud à l'avenue du Capricorne est trop abrupte et le marquage signalant l'arrivée de cyclistes est effacé. Pourtant ce chemin fait partie de l'ICR N°11. De plus, on remarque que l'accotement est régulièrement utilisé comme trottoir ou comme sortie alternative plus douce.

Proposition : -Afin de sécuriser le cheminement cycliste prévoir une réinsertion plus douce des cyclistes dans le trafic par l'accotement.

- Repeindre les marquages pour les cyclistes.
- Peindre un passage piéton

WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

02

Situation géographique : Avenue Andromède
Comité : N/A
Personne de contact : Nicolas Moulin - 02/762.39.44
Date : Juin 2018

4.13 Transport automobile—Autres

Constat : Le statut de la voirie et du stationnement n'est pas clair. Les automobilistes stationnent des deux côtés de la voirie (en épi et le long de la berme centrale) obstruant le passage des cyclistes en provenance de l'Avenue du Capricorne.

Proposition :
- Interdire le stationnement le long de la berme centrale
- Créer une véritable piste cyclable (pas uniquement des chevrons) dans le sens Capricorne—Attique
- Clarifier la situation automobile (sens unique, double sens, …)

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

03

Situation géographique :	**Place de la Sainte-Famille**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**Septembre 2018**

4.13 Transport automobile—Stationnement

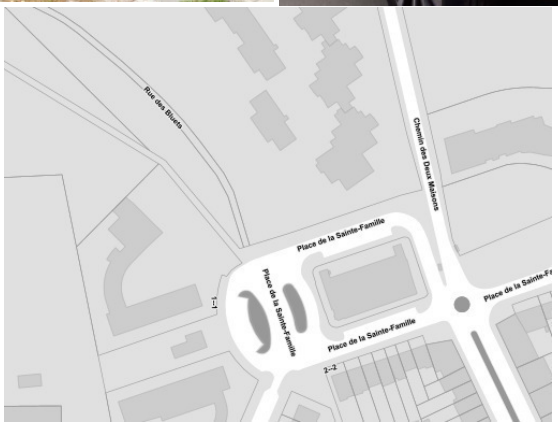

Constat : Lors de la sortie des classes, le stationnement autour de la place est chaotique. L'accès vers la promenade/piste cyclable de la rue des Bluets est régulièrement obstrué. De plus, des véhicules stationnent régulièrement sur le terreplein.

Proposition : -Réaliser une action de sensibilisation avec les stewards lors de la sortie des classes

- Placer un bollard à la sortie de la rue des bluets
- Donner une fonction au terreplein (initiative citoyenne?)

WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

04

Situation géographique : Parvis Saint-Henri
Comité : Parvis Saint-Henri
Personne de contact : Nicolas Moulin - 02/762.39.44
Date : avril 2018

1.1.3 Piéton—trottoir—Obstacle

Constat : Les rigoles reliant les descentes d'eau des maisons empêchent le passage aisé des Personnes à Mobilité Réduite.

Proposition :
- Modifier les rigoles pour permettre un passage aisé des PMRs
- Relier les rigoles aux pieds d'arbres

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

05

Situation géographique :	**Avenue du Couronnement, 140**
Comité :	**Parvis Saint-Henri**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**avril 2018**

2.4 Cycliste—Parking vélo

Constat : Présence d'un panneau d'affichage publicitaire en zone d'habitation (PRAS), zone d'intérêt Culturel, Historique et d'embellissement et dans le périmètre de protection de l'église Saint-Henri

Proposition : - Supprimer le panneau publicitaire

- Créer un arceau vélo supplémentaire

WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

06

Situation géographique : Rue Saint-Henri, 68
Comité : Parvis Saint-Henri
Personne de contact : Nicolas Moulin - 02/762.39.44
Date : avril 2018

4.3 Transport Automobile—Stationnement

Constat : Propriétaires des garages se stationnent en épi devant leur garage de manière illégale et empiète sur le trottoir.

Proposition : - Action des Stewards ? Courrier aux propriétaires ?

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

07

Situation géographique :	**Parc des Sources**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**Juillet 2018**

Constat : le chemin longeant l'étang et la Woluwe à hauteur de la roselière est régulièrement inondé. Il en résulte un cheminement boueux régulièrement recouvert de planche de bois ou carton pour permettre un passage au sec.

Proposition :
- Créer un trop-plein de la roselière vers la Woluwe
- Installer des caillebotis en bois
- Réaménager les bordures

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

08

Situation géographique :	**Chemin du Vellemolen—derrière l'école Singelijn**
Comité :	**Comité Vandervelde**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**Novembre 2017**

1.1.3 Piéton—trottoir—obstacle

Constat : le chemin du Vellemolen derrière l'école Singelijn est en très mauvais état. Sous la passerelle de l'école, des tuyaux d'évacuations sont apparents et le chemin est en forte pente vers la Woluwe. Cette situation entraine des risques de chute pour ce chemin fort fréquenté par les promeneurs mais également par les parents et enfants après ou avant l'école.

Proposition : - Réaménager le chemin : refaire les berges, redresser le chemin.

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

09

Situation géographique :	**Chemin de Fer—Chaussée de Stockel**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**Juillet 2018**

1.6 Piéton—aménagement à réaliser

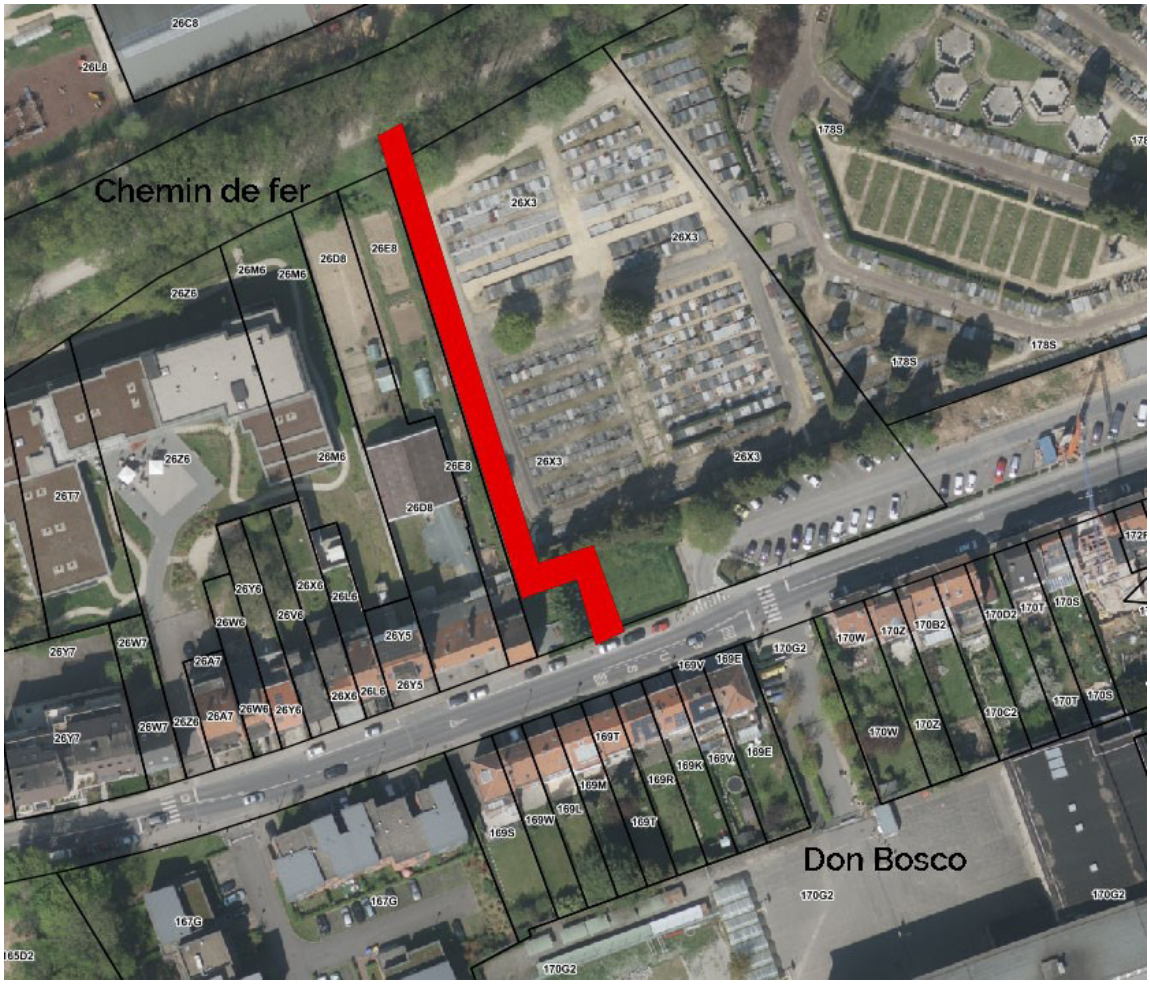

Constat : Les parents et enfants souhaitant accéder au chemin de fer pour se rendre à l'école Don Bosco 270 sont contraints de faire un large détour (+- 720mètres) et de rejoindre l'école en passant par la chaussée de Stockel et sa circulation dense.

Le plan mobilité 2018 de l'école déconseille l'utilisation de la chaussée de Stockel par les cyclistes. De plus, le flux important de véhicules venant déposer et reprendre les enfants entraine des encombrements sur la chaussée.

Proposition : - Créer un cheminement piéton et cycliste reliant le chemin de fer et la chaussée de Stockel le long du cimetière.

WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

10

Situation géographique : Rue Saint-Lambert
Comité : Comité Saint-Lambert
Personne de contact : Nicolas Moulin - 02/762.39.44
Date : février 2017

1.1 Piéton—Trottoir

Constat : Les bollards présents dans la rue Saint-Lambert au coin avec le magasin « Slumberland » sont différents de l'ensemble des autres bollards de la rue

Proposition : - remplacer les bollards .

WOLU – INTER – QUARTIERS

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

11

Situation géographique : Avenue Marcel Thiry, 89
Comité : N/A
Personne de contact : Nicolas Moulin - 02/762.39.44
Date : juin 2017

2.1 Cycliste—Piste cyclable

1

2

Constat : La piste cyclable descendante de l'avenue Marcel Thiry (à hauteur du numéro 89) est interrompue pour être reprise 2 mètres plus loin.

Proposition : - réaliser la continuité de la piste cyclable (voir exemples 1 et 2 ci-dessus)

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

12

Situation géographique :	**Rond-point rue d'Attique/av. Marcel Thiry/Av. des Communautés**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**mai 2018**

2.1 Cycliste—Piste cyclable

Constat : Le prolongement de l'ICR C et 2a est peu visible à hauteur de la rue d'Attique. Les véhicules rentrant dans la rue risquent d'entrer en conflit avec les cyclistes.

Proposition : - repeindre les marquages quasi effacés (rue d'Attique)

- peindre la continuité de l'ICR C en rouge sur la route

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

13

Situation géographique :	**Rond-point rue d'Attique/av. Marcel Thiry/Av. des Communautés**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**mai 2018**

1.1.3 Piéton—trottoir—obstacle

Constat : Les bulles à verre empiètent sur le passage piéton, obligeant les piétons à utiliser la piste cyclable (ICR C et 2a). De plus, au vu de la largeur du trottoir et piste cyclable adjacents, de nombreux véhicules stationnent sur le trottoir pour aller déposer leurs déchets.

Proposition : - Déplacer les bulles à verre pour qu'il n'obstrue plus le passage des piétons (au coin avec la rue d'Attique ou au coin avec l'entrée du parking du Cora)

- Enfouir les bulles à verre à proximité (parcelle 163D ?)

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

14

Situation géographique :	**Rond-point rue d'Attique/av. Marcel Thiry/Av. des Communautés**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**mai 2018**

1.1.3 Piéton—trottoir—obstacle

Constat : Le passage pour piéton à la sortie du rond-point reliant l'arrêt de bus est peu sécurisé. Spécialement dans le sens descendant. Pourtant, c'est un passage fort fréquenté (proximité du Cora et arrêt de bus)

Proposition :
- Améliorer la sécurité du passage piéton :
- Placer un coussin berlinois à la sortie du rond-point (sens descendant)
- Surélevé le passage piéton

Charte de la Mobilité
Fiche Technique 2018

15

Situation géographique :	**Place du Tomberg / sortie du métro**
Comité :	**N/A**
Personne de contact :	**Nicolas Moulin - 02/762.39.44**
Date :	**avril 2018**

1.2.1 Piéton—traversée—aménagement

Constat : Le passage pour piéton à la sortie du métro Place du Tomberg est régulièrement entouré de véhicule en stationnement réduisant la visibilité des piétons. De plus, la bordure du passage est très haute et non accessible aux PMRs

Proposition : - empêcher le stationnement de part et d'autre du passage piéton (box vélo pour les immeubles alentours ? / bacs à fleurs ?)

- retravailler la bordure côté bouche de métro en une pente praticable pour les PMRs